

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT du Registre des Délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

Séance du 28 janvier 2014

à laquelle étaient présents :

Présidente de Séance : Mme Françoise TENENBAUM

Membres présents : (12) Mme AVENA, M. BERTHIER, M. BON, Mme GINDRE, M. GOUDEAU, M. JASPART, Mme HERVIEU, Mme LECOMTE LE GRAND, Mme METGE, Mme OBRIOT, Mme REVEL, Mme TENENBAUM.

Membre excusé représenté : (1) M. REBSAMEN (représenté par Mme TENENBAUM).

Membres excusés : (2) M. EL HASSOUNI, Mme GAUTHIÉ.

Membre absent : (1) M. BARRON.

Date de convocation : 21 janvier 2014

Délibération n° : 4-2014

Objet : Modification du contrat d'abonnement du service des repas à domicile

Suite au renouvellement du marché du service des repas à domicile au 1^{er} janvier 2014, des modifications s'imposent au sein du contrat d'abonnement qui lie le bénéficiaire au service.

En effet, en élargissant son offre, le service des repas à domicile propose désormais deux nouveautés : un choix de menu et des menus mixés.

De plus, le CCAS accepte depuis le 1^{er} janvier 2014 le paiement de la prestation du service par chèque emploi service universel.

Par conséquent, les membres du conseil d'administration :

- approuvent les modifications apportées au contrat d'abonnement au service des repas à domicile,
- autorisent le Président ou la Vice-Présidente, à signer tout document relatif à ce dossier.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR

Déposé le :

03 FEV. 2014

Destinataires :
Préfecture : 1
Registre : 1
DRPA : 1
Receveur Municipal : 2

Pour le Président et par délégation,
La Directrice Générale,



Nathalie POPADYAK



PUBLIÉ LE 29 JAN. 2014